

**Services de pharmacie
55103-13-1969457**

Question et réponse n° 2

Q1. En ce qui concerne les frais tout compris, les frais seront-ils ajoutés au prix actuel du médicament le moins cher sur la liste des médicaments assurés du Manitoba? Si le médicament ne figure pas dans la liste, le coût sera-t-il celui facturé par le grossiste?

A1. Les frais seraient ajoutés aux articles qui ne figurent pas dans la liste des médicaments assurés aussi.